
CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} juin 2026

Le Conseil municipal, convoqué le 27 mai 2026 avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Devenir du bâtiment de la cure**
- 2. Entretien des chemins**
- 3. Plan canicule**
- 4. Ecole Voyage à Paris remise du prix Participation Financière**
- 5. Travaux salle des Fêtes**
- 6. Discussions au sujet de l'orientation urbaine proposée lors du dernier conseil**
- 7. Questions Diverses**

S'est réuni le lundi 1^{er} juin à 18 h 30 à la Mairie.

Présents : Christian CAILLET, Claude BEAL, Jean-Charles JOUVE, Jacques RESSY, REYNIER Sylviane, SYLVESTRE Lionel, DANJEAN Marie, ROCHETTE-HUBERT Charlotte, VASSY Baptiste

Absentes : Christelle DUPLAN, JOLLY Françoise

Le Conseil choisi Marie DANJEAN comme secrétaire de séance

Baptiste VASSY a souhaité ajouter des précisions sur le compte rendu du conseil du 4 mai 2026.

• **Projet présenté par Jacques RESSY (PLUI) :**

Le compte rendu ne mentionnait pas que Jacques RESSY avait déjà réfléchi à l'intégration du R+2 dans le projet, bien que cela ne soit pas inscrit dans le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

• **Réactions :**

Jacques RESSY a indiqué que les réflexions sur le R+2 était dues à la topographie du terrain et nécessitait peut-être une révision du PLUI pour être officiellement intégré.

Prochaine étape : Jacques RESSY posera la question à la CCVD (Communauté de Communes)

Le conseil a validé le compte rendu précédent. (4 mai 2026)

1. Devenir de la cure

Diagnostics et estimations

• **Diagnostics à réaliser :**

Trois devis ont été demandés pour un diagnostic énergétique (DPE) : 960 €, 890 € et 460 €. Le devis à 460 € a été retenu.

- **Estimations de vente :**

Deux agences immobilières doivent fournir des estimations :

234 000 € pour l'une et attente de la deuxième. Une seconde estimation est attendue dans la semaine.

Contexte : Le prix de 200 000 € semble réaliste pour attirer des acheteurs locaux.

Débat sur les options possibles

Trois options ont été discutées :

- **Vendre la cure :**

Arguments pour :

- Trésorerie permettant de financer d'autres projets.
- Éviter les frais d'entretien et le risque de squat.

Arguments contre :

- Patrimoine communal à préserver pour certains
- Risque de transformation en location courte durée (Airbnb) ou de démolition pour d'autres.

Clauses envisagées :

- Interdiction de louer en courte durée. *Limite juridique :* Cette clause pourrait être discriminatoires ou difficile à faire respecter sur le long terme.
- Obligation de maintenir le bâtiment en l'état l'intégrité architecturale du bâtiment, proche de l'église

- **Rénover pour louer :**

- Coût estimé : 250 000 € hors suppression amiante des toitures et rénovation de celles ci
- Loyer estimé : 900 €/mois (rentabilité après 20 ans).
- *Alternative :* Privilégier la vente à des familles locales plutôt que la location.

- **Transformer en salle communale :**

- Idée portée par Baptiste VASSY : Créer un tiers-lieu (bibliothèque, salle de projection, etc.). Obstacles :
- Manque de bénévoles pour gérer le lieu.
- Concurrence avec la salle des fêtes (déjà sous-utilisée).
- Coût des travaux, logistique (ex. : gestion des permanences) et faisabilité technique difficile (accès pmr étage)

Décision finale

- **Vente actée :**

- Le conseil municipal a décidé de mettre la cure en vente.

Prix plancher : À déterminer après la seconde estimation et le résultat des diagnostics.

Modalités de vente :

- Privilégier les acheteurs locaux (ex. : familles, jeunes actifs).
- Éviter les agences immobilières pour limiter les frais.

Prochaine étape : Délibération officielle lors du prochain conseil municipal pour fixer le prix de vente et les clauses éventuelles.

2. Entretien des chemins communaux

Problématiques soulevées

- S'assurer que les personnes et le matériel mis en œuvre pour réaliser ces travaux soient bien assurés
- Compte tenu des prix des carburants ces actions jusqu'alors bénévoles doivent être rémunérées

3. Plan canicule

Préparation du plan canicule

Réunion en visio prévue le 5 juin pour présenter le plan départemental canicule.

Actions en cours :

Marie et la commission intergénérationnelle vont :

- Identifier les personnes fragiles (plus de 80 ans, personnes isolées, etc.).
- Remplir un tableau avec les coordonnées des personnes à risque et leurs contacts familiaux.

Questionnaire intergénérationnel

• Objectif :

Recenser les besoins et les services que les habitants peuvent s'échanger (ex. : baby-sitting, arrosage de jardin, promenade de chiens).

• Contenu du questionnaire :

Services proposés (ex. : "Je peux garder des enfants").

Services demandés (ex. : "J'ai besoin d'aide pour arroser mon jardin").

• Critique :

Certains élus ont trouvé le questionnaire trop orienté vers l'aide aux personnes

• Diffusion :

Intégration dans la gazette (via un QR code et une feuille volante).

• Prochaine étape :

Finaliser le questionnaire d'ici le 12 juin.

4. École : voyage à Paris et travaux

Voyage à Paris des élèves

Contexte :

Deux élèves de l'école ont gagné un concours de podcasts organisé par la Maison de la Radio. Ils doivent se rendre à Paris pour recevoir leur prix, accompagnés de leur classe.

Financement :

La CCVD a refusé de subventionner une partie du voyage.

La commune a versé la subvention pour faciliter la trésorerie.

Travaux à l'école

Ventilateur :

Pose prévue le mercredi 3 juin par un électricien.

5. Travaux salle des fêtes

Rénovation de la cuisine

Budget : 5 000 € alloués pour les travaux dans le budget municipal.

Travaux prévus :

Réfection du sol (carrelage), Peinture des murs et du plafond, Remplacement du matériel :
Évier inox et Tables inox (chez Restaumeubles ou Métro).

Réfrigérateur neuf (MDA).

Plaques chauffantes conservées.

Dates des travaux :

La salle sera fermée du 14 juillet à fin août

Logistique :

Les commandes seront passées et payées par la mairie.

6. Discussions au sujet de l'orientation urbaine : Projet d'aménagement du péage

Réflexions sur l'OAP

- L'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) actuelle prévoit des places de parking en limite de la parcelle de Claude BEAL. Position problématique en usage et en esthétique.

- Jacques RESSY propose :

De positionner ces places de parking et celles devant la mairie vers un parking dédié suivant le plan proposé.

Créer un espace végétalisé (avec bancs, jeux de boules, etc.) devant la mairie.

- Prochaine étape : Jacques RESSY présentera sur site ce projet à la CCVD pour évaluer les marges de manœuvre et évolutions possibles.

7. Questions Diverses :

. Logo et gazette communale

Refonte de la gazette

Nouveau nom :

Vote : "La Gazette" a été retenu (plutôt que "Les Échos du Pays" ou "La Gazette du Pays").

Nouveau logo :

Éléments retenus :

Couleurs : Bleu, vert et orange (moins saturé).

Symboles : Silhouette Église et Roche-Colombe.

Diffusion :

Distribution : Chaque élu aura une zone géographique attributée (liée au PCS).

Prochaine édition :

Date de sortie : 21 juin.

Contenu :

Rédactionnel sur les événements du village

Questionnaire intergénérationnel (feuille volante + QR code).

Programme des événements (Saint-Jean, 14 juillet, brocante).

Brocante et événements du Comité des Fêtes

Calendrier des événements

• Brocante :

Date : 21 juin (organisée par LAURA GACHON)

Lieu : Place de l'école

Logistique : stationnement le long de la route départementale avec l'accord du CTD avec la mise en place d'un sens unique. La commune prend les arrêtés nécessaires prêtent barrières et panneaux nécessaires.

Foodtruck : Envisagé pour proposer de la restauration.

• Fête de la Saint-Jean :

Date : 27 juin.

Programme :

Repas et karaoké animé par Samuel.

• 14 juillet :

Débat sur l'horaire de l'apéritif républicain :

- Option 1 : Maintenir l'apéritif à 11h (comme les années précédentes).

- Option 2 : Le déplacer à 18h pour enchaîner avec le repas du comité des fêtes.

Le conseil a décidé de le déplacer à 18h00 cette année.

Travaux église

Un tableau électrique défectueux empêche l'éclairage de la crypte ou de la chapelle. Il a été convenu de faire établir par un électricien un devis des travaux à réaliser. Vérifier également le bon fonctionnement des luminaires extérieurs.

Parcelle boisée à vendre

*Propriétaire : Une parcelle boisée d'1 hectare environ est en vente pour 1 300 €.

*Localisation : 265 B 96

*Droit de préférence : Les riverains immédiats et la mairie ont un droit de préférence.

Décision : Le conseil n'a pas exprimé d'intérêt pour l'achat.

Commissions intercommunales (CCVD)

*Objectif : Répartir les élus dans les commissions de la CCVD (ex. : tourisme, mobilité, culture).

*Échéance : Les choix doivent être faits avant le 23 juin 2026.

Nouvelle répartition des classes pour la prochaine rentrée scolaire :

Nouvelle organisation (décidée par l'équipe enseignante) :

- Divajeu : Petite section, moyenne section, CP (17 élèves).
- Autichamp : Grande section + CE1 (12 élèves).
- La Répara-Auriples : CE2, CM1, CM2 (20 élèves).

Impact :

- Certains élèves changeront d'école (ex. : les grandes sections Divajeu iront à Autichamp)
- Transport organisé : Un adulte accompagnera les élèves dans le bus.

Radar mobile et sécurité routière

• Problématique :

Excès de vitesse dans les lombards (limite à 30 km/h non respectée).

• Solutions envisagées :

Déplacer provisoirement le radar mobile en place au Péage

Relevé des compteurs d'eau

• Changement de période :

Les relevés seront désormais effectués en hiver au lieu de l'été. Période moins chargée pour Sylvain HANRIOT et compteurs plus faciles d'accès.

La facturation de l'eau sera faite de la manière suivante : Une 1ère fois à la fin de la période habituelle du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2026, puis en janvier 2027 (1^{er} juin 2026 au 31 décembre 2027).

Pour ensuite établir, la nouvelle période de facturation du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Prochaine réunion

- Date : 6 juillet à 18h30.
- Ordre du jour :

Présentation de Christine Marion (CCVD).

Délibération sur le prix de vente de la cure.